



Chacun de nous peut constater un certain relâchement dans l'application des mesures sanitaires, notamment celle du port du masque en l'absence de distanciation physique. Que ce soit dans les lieux publics, clos ou de plein air, lors de réunions familiales ou entre amis, lors d'événements publics ou sur le lieu de travail...cette forme d'insouciance, de désinvolture, dont les autorités sanitaires s'inquiètent, doit interpeller chacun d'entre nous. Car la fin de l'état d'urgence sanitaire n'est pas synonyme de fin de l'épidémie. Et si nous n'y prenons pas garde, à l'instar de certains pays qui remettent en place des mesures de confinement, nous risquons de passer notre été et les mois suivants à déchanter.



PORT DU MASQUE

- En entreprise ne recevant pas du public : selon le protocole interne et en particulier si la distanciation physique ne peut pas être respectée.
- Dans tous les milieux clos recevant du public.

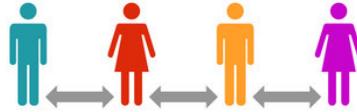
[Bulletin infirmier n°4](#)

HYGIÈNE DES MAINS

- Pour les grands et les petits, régulièrement, pour éviter de transférer le virus des mains au visage lors de gestes automatiques.
- Avant et/ou après boire ou manger, tousser, se moucher (dans un mouchoir à usage unique), fumer, se frotter les yeux, le nez, la bouche...
- A l'eau et au savon ou avec une SHA (solution hydroalcoolique) et se sécher les mains avec un essuie-main jetable.



[Lavage de mains](#)



DISTANCIATION PHYSIQUE

- Au travail, dans les lieux publics, lors d'activités, même de plein air, même entre amis.
- Ne pas s'embrasser, ni serrer les mains.

Gestes barrières



AUTRES RECOMMANDATIONS

- Aérer les locaux.
- Nettoyer les surfaces, les objets partagés.

- Et si demain c'était vous qui aviez des symptômes?

Dans ce cas, restez chez vous et contactez votre médecin traitant. Et si vos symptômes sont graves, appelez le **15**.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- Ne pas jeter par terre.
- Ne pas recycler.



Où jeter son masque ?



INDIVIDUELLEMENT et ENSEMBLE restons VIGILANTS.